Médiation animale : vers une meilleure prise en compte du bien-être de l'animal

11 octobre 2016

La revue *Le Point Vétérinaire* a récemment consacré un article au colloque annuel de l'*International association of human animal interaction* (IAHAIO), qui s'est déroulé en juillet 2016. Cette manifestation a été l'occasion de dresser un bilan des techniques de médiation animale.

La médiation animale, c'est-à-dire l'aide thérapeutique que peut apporter le contact avec un animal, est utilisée depuis plusieurs dizaines d'années. On peut citer notamment la mise au point, à la fin des années 1970, de l'« intervention animale modulée précoce » (IAMP), dont le principe est de favoriser, chez des enfants ayant des troubles de langage, un mode de communication alternatif (tactile, gestuel, olfactif) en les mettant en contact avec des animaux.

Le recours à la médiation animale, outre des bienfaits sur la santé physique (baisse de la tension artérielle, régulation du rythme cardiaque) ou mentale (états dépressifs post-traumatiques notamment), contribue à améliorer les interactions sociales de personnes vivant isolées, par le lien direct avec l'animal d'abord, et par les contacts sociaux qu'il peut engendrer avec d'autres personnes ensuite (lors de promenades des chiens, par exemple). La médiation peut aussi faciliter la réinsertion des détenus, par la responsabilisation que leur donne le fait de s'occuper d'un être dépendant.

Lors de son intervention, Dennis Turner, éthologue à l'Institut d'éthologie appliquée et de psychologie animale de Zurich, a rappelé qu'il convient d'être attentif aux signaux de l'animal et donc de tenir compte aussi de son bien-être dans les actions de médiation. L'animal ne doit pas être limité à un outil au service de l'homme, mais doit pouvoir exprimer le comportement normal de son espèce, au moins sur des plages de temps réservées. Il estime ainsi que des recherches complémentaires permettraient de discerner comment l'animal perçoit les comportements humains et réagit en fonction de ces interactions, afin de mettre en parallèle ces données avec les bénéfices de la médiation animale pour les humains.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : *Le Point Vétérinaire*